

ÉCHOS DP ETSVL DU 11.05.2016

PAIEMENT DES EVS ET PRIME :

- L'agence paie et famille traite toutes les erreurs concernant le paiement des primes
- Nous demandons à la direction d'intervenir afin que cessent les erreurs de paiement des EVS

La direction botte en touche : elle regrette de ne pas être informée de ces irrégularités..... ! L'UNSA vous invite donc à transmettre une copie de toute réclamation au pôle RH.

RECRUTEMENT :

- 4 candidats externes sont en cours de recrutement pour un des postes vacants au NEV

La direction ne souhaite embaucher qu'un seul candidat. L'UNSA dénonce cette pratique et demande que tous les candidats ayant validé les tests de recrutement soient embauchés.

PROJET PST :

- La plupart des questions posées par l'UNSA ont été mises hors compétence du fait de l'expertise en cours
- Le RH 910 sera applicable au début de la 1^{ère} phase (28/08) avec une antériorité de 6 mois
- Son application sera gérée :
 - par la RRH pour les entretiens
 - par l'agence paie et famille pour le calcul et la garantie des versements des ITT

La direction a décliné la demande de l'UNSA de désigner un interlocuteur privilégié au sein de l'agence paie et famille afin de faciliter les échanges avec les agents concernés par l'ITT

PROJET NFL :

- Toutes des questions posées par l'UNSA ont été mises hors compétence

Une seconde information aura lieu au CER du 26 mai et un CHSCT de coordination devrait avoir lieu courant juin : la délégation UNSA vous tiendra informé.

L'UNSA VOUS INFORME :

- Vous pouvez demander le paiement des jours placés sur votre compte temps en vous rapprochant de votre CPS
- A compter du 1^{er} juillet l'indemnité de garde assistante maternelle sera majorée de 20 € et passera à 100€ maximum.

L'UNSA approuve cette dernière décision puisqu'elle l'a revendiquée

Prochaine réunion des DP ETSVL le 22 JUIN 2016

Vous pouvez transmettre vos questions à votre déléguée du personnel au plus tard 72h avant la réunion pour traitement.

Vos contacts ETSVL :
Mail : unsaetsvl@gmail.com
Votre déléguée :
Claire Leduc : 06.26.28.64.79